MATERNELLE COLETTE

REUNION DE RENTREE



Année scolaire 2025-2026

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Les enseignantes :

Emilie MAMIE en PS, déchargée 1 mardi par mois par Justine Dyssli.

Barbara LOPEZ en MS

Magali PILLON en GS

Les ATSEM:

Sylvie RONOT et Elisabeth WOIRIN

L'agent d'entretien :

Suzanna AVDOYAN

L'AESH

Jean-Marc ARANDEL

L'équipe du RASED Cité Educative

Psychologue scolaire: Aurélia DUVAL

Enseignante spécialisée Aides Relationnelles : Estelle VERSTRAETE



LES CLASSES

 Répartition par niveau 2025-2026

 CYCLE I
 47

 PS
 14

 MS
 21

 GS
 12

 TOTAL
 47

47 élèves

3 classes

CLASSES

▼ Libellé △	▼ Niveaux 🔺	Nb d'élèves	
Classe des GS - Magali PILLON Dédoublée	GS	12	
Classe des MS - Barbara LOPEZ	MS	21	
Classe des PS - Emilie MAMIE	PS	14	



COMMUNICATION

CAHIER DE LIAISON

- Mots et informations <u>à signer (</u>à consulter régulièrement et à ramener le lendemain).
- Les familles peuvent y faire des demandes de rendez-vous ou y signaler/justifier une absence.

MAIL

- Informations régulières. Enregistrer l'adresse et signaler en cas de non réception d'email!
- Les familles peuvent y faire des demandes de rendez-vous ou y signaler/justifier une absence et transmettre des documents.

TELEPHONE

• Pour signaler une absence le matin même, avant 8h40.

SITE DE L'ECOLE MATERNELLE (QR-code sur l'affichage de l'entrée principale ou adresse sur le document de rentrée, ou dans la signature du mail « classes »)

- Informations générales : règlement, horaires, liens mairie...
- Informations des classes (avec mot de passe) : sorties, événements...

PANNEAUX D'AFFICHAGE

- au grand portail (horaires coordonnées ...)
- à l'entrée de l'école (menu, élections, informations périscolaire...).



1. Les horaires

Matin : 8h40 -> 11h50 Les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis

> <u>Après-midi</u>: 13h40 -> 16h05 Les lundis, mardis, jeudis, vendredis

2. Les accueils

- La descente du portail au bâtiment se fait en marchant (pas de vélo, draisienne ou trottinette, ni pour les parents, ni pour les enfants).
- Les enfants ne doivent pas entrer seuls dans l'école, ils sont accompagnés jusqu'à leur classe (au portail pour les GS) et remis à un adulte de l'école (maîtresse ou ATSEM).
- Les parapluies, draisiennes, vélos ou trottinettes sont laissées à la porte de l'école.
- Les téléphones sont rangés.

<u>Avant l'entrée en classe</u>, faire passer votre enfant aux toilettes + <u>lavage des mains</u>.







3. Les sorties

- à la porte principale pour les classes de PS et MS
- au portail de la cour pour les GS.



Les enfants y sont accompagnés par leur maîtresse.

Nous apprenons aux enfants qu'ils doivent attendre assis qu'on les appelle pour sortir : ne leur faites pas signe de vous rejoindre, ne les appelez pas.

4. Les éventuels retards, les absences

- Prévenir systématiquement des absences (par un mot dans le cahier, par téléphone ou par mail).
- Eviter les retards à l'accueil (après 8h50) qui déstabilisent l'organisation de l'école et prive votre enfant du temps lui permettant une arrivée en douceur à l'école.
- Être ponctuel également lors des sorties à 11h50 et à 16h05.





Fiche de renseignements:

- A compléter le plus précisément possible en y inscrivant les <u>personnes</u> <u>autorisées</u> à venir chercher votre enfant.
- Penser à nous informer de tout changement de N° de tel, d'adresse ...

Enfants malades:

- Les enfants malades ne peuvent pas être accueillis à l'école.
- prévenir l'école de son absence, par téléphone avant 8h40 ou par mail.

Médicaments à l'école:

- aucun médicament ne peut être donné à l'école.
- Pour les maladies chroniques (asthme...) ou pour les allergies alimentaires : si des médicaments sont nécessaires pendant le temps scolaire, un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) doit être signé conjointement par la famille, le médecin scolaire, l'école et le périscolaire.

<u>Coopérative scolaire</u>:

- Grace à votre participation, la coopérative scolaire permet de financer tout ou partie d'une sortie, d'acheter du matériel, des livres...
- Nous comptons sur votre générosité!

Élection des représentants de parents d'élèves :

- vendredi 10 octobre 2025.
- Il faut un candidat-parent par classe.
- Rôle du représentant :
- Siéger au 3 réunions du conseil d'école : Jeudi 6 novembre, jeudi 12 mars et jeudi 18 juin de 17h à 19h.
- > Faciliter les relations/le dialogue entre les parents et l'école.
- Ètre à l'initiative d'actions (vente de gâteaux, crêpes et chocolats chauds, vente de pizza...) permettant de financer les projets de l'école.
- Organiser la kermesse de l'école.

Si vous souhaitez vous présenter, rapprochez-vous de la directrice **avant le 29 septembre** délai de rigueur.

En l'absence de candidats, nous devrons procéder à un tirage au sort.







<u>Sécurité</u>:

- 1 exercice évacuation incendie avant la fin du mois
- 1 exercice PPMS avant les prochaines vacances.



Suivi scolaire:

- Livret de réussites scolaires remis à la fin de l'année scolaire pour consultation et signature.
- RDV parents dans l'année.

Affaires personnelles :

- penser à marquer tous les vêtements de votre enfant (surtout pour les blousons, bonnets...)
- son doudou
- sa boîte à goûter
- Pas de bijoux ou de jouets de la maison.

Photos scolaires:

- Mercredi 10 septembre.
- Vous recevrez le bon de commande ultérieurement dans le cahier de liaison.



PROJET D'ECOLE, PROJET DU REP

Favoriser la maîtrise du langage :

- « Raconte-moi un livre » : prêt de livre + liseuse bookinou : -> Café-parents prochainement à 16h05.
- Prix littéraire pour les GS
- Séances à la bibliothèque

Construire un patrimoine culturel :

- Le p'tit Bal
- Sorties au musée
- Projet école et cinéma
- Intervenant en musique : projet autour de la sorcière Baba Yaga.

EPS et rencontres sportives :

- Courir sauter lancer
- Le p'tit bal
- Jeux d'opposition
- 10 jours sans (trop d') écran!
- Piscine: tous les GS se rendront à la piscine de la Fontaine d'Ouche à partir de janvier 2026.
- Nous avons besoin d'accompagnateur dans le bassin. Vous êtes volontaire ? il vous faut passer un agrément (test pratique à la piscine et questions théoriques).
- Nous avons aussi besoin d'accompagnateurs vestiaires (aide au déshabillage et à l'habillage des enfants, accompagnement toilettes). Vous êtes volontaire ? venez remplir un document vers la directrice.

TEMPS FORTS

Evénements au fil de l'année:

- Goûter d'automne
- Petit déjeuner de Noël
- Carnaval du printemps
- Fête de l'école...





Ouvrir l'école aux parents :

- Café-parents: rdv selon certaines thématiques -> information à venir. Le premier aura lieu prochainement afin de vous présenter le projet Raconte-Moi Un Livre.
- Cours de français gratuits, au collège Rameau ou à l'école Colette -> affichage à la porte de l'école prochainement.

PÉRISCOLAIRE

Equipe périscolaire :

Directrice : Maryline FRELET

Directeur adjoint : Léo BERNARD

Animatrice périscolaire : Alicia

Pause méridienne : Suzanna, Sylvie, Elisabeth, Natacha

TAP : Sylvie et Elisabeth

Gestion des inscriptions/désinscriptions

sur votre espace mydijon ou sur l'application ONDIJON

• selon les délais suivants : Repas au moins 3 jours à l'avance, TAP/Périscolaire : la veille 23h59.

ATTENTION : prévoir inscription vacances scolaires dès l'ouverture des inscriptions à 8H00 pour avoir une place et préciser « Centre Marie Noël ».

Pour toute question sur les temps périscolaires (matin, pause méridienne/cantine, TAP, périscolaire, et

Centre de loisirs) s'adresser aux directeurs : 06 86 63 57 05





MERCI